



GENERATION FUTURE

Fiche de Données de Sécurité DÉTARTRANT ANTICALCAIRE POUR FERS À REPASSER

Fiche du 21/5/2009, révision 1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Dénomination commerciale: **C6 DÉTARTRANT ANTICALCAIRE POUR FERS À REPASSER**

Type de produit et emploi: DÉTARTRANT ANTICALCAIRE POUR FERS À REPASSER

Fournisseur:

GROUPE GANDY HOOVER
13 RUE AUGER 93500 PANTIN

Numéro de téléphone de la société et/ou d'un organisme officiel de consultation en cas d'urgence:

Centre Anti-Poison et de Toxicovigilance
29 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
CO N°60034
54035 NANCY CEDEX

Tel 03 83 85 26 26

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

L'utilisation normale ne comporte aucun danger spécifique.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses contenues aux termes de la directive 67/548/CEE et classification relative:

5% - 15% acide amidosulfurique

N.67/548/CEE: 016-026-00-0 CAS: 5329-14-6 EC: 226-218-8

Xi; R36/38-52-53

classification rapporté aux matières premières concentrées utilisées pour la réalisation du produit fini

4. PREMIERS SECOURS

En cas de contact avec la peau:

Laver abondamment à l'eau et au savon.

En cas de contact avec les yeux:

Laver immédiatement à l'eau pendant 10 minutes au moins.

En cas d'ingestion:

Faire vomir. **CONSULTER IMMEDIATEMENT UN MEDECIN** et lui montrer la fiche de sécurité.

Il est possible d'administrer du charbon actif dans de l'eau ou de l'huile de vaseline minérale médicinale.

En cas d'inhalation :

Aérer la pièce. Eloigner immédiatement le patient du lieu contaminé et le maintenir au repos dans un endroit bien aéré. En cas de malaise, consulter un médecin.

DÉTARTRANT

Page n. 1 de 4



GENERATION FUTURE

Fiche de Données de Sécurité DÉTARTRANT ANTICALCAIRE POUR FERS À REPASSER

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Extincteurs recommandés:

Eau, CO₂, Mousse, Poudres chimiques en fonction des matériaux menacés par l'incendie.

Extincteurs interdits:

Aucun en particulier.

Risques de combustion:

Eviter de respirer les fumées.

Moyens de protection:

Utiliser des protections pour les voies respiratoires.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles:

Porter des gants et des vêtements de protection.

Précautions au plan de l'environnement:

Contenir les fuites avec de la terre ou du sable.

Si le produit s'est déversé dans un cours d'eau, dans les égouts ou s'il a contaminé le sol ou la végétation, avertir les autorités compétentes.

Méthodes de nettoyage:

Si le produit est à l'état liquide, empêcher qu'il ne pénètre dans les égouts.

Ramasser le produit pour qu'il soit recyclé, si possible, ou éliminé. L'absorber éventuellement avec un matériau inerte.

Après avoir collecté le produit, laver la zone et les matériaux contaminés avec de l'eau.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions pour la manipulation:

Eviter le contact et l'inhalation des vapeurs. Consulter également le paragraphe 8 suivant.

Ne pas manger et ne pas boire pendant le travail.

Matières incompatibles:

Aucune en particulier.

Conditions de stockage :

Indication pour les locaux:

Locaux correctement aérés.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Précautions à prendre:

Aérer correctement les locaux où le produit est stocké et/ou manipulé.

Protection respiratoire:

N'est pas nécessaire en cas d'utilisation normale.

Protection des mains:

N'est pas nécessaire en cas d'utilisation normale.

Protection des yeux:

N'est pas nécessaire en cas d'utilisation normale.

Protection de la peau:

Aucune précaution particulière ne doit être adoptée en cas d'utilisation normale.

Limite(s) d'exposition (ACGIH) : Aucune.

DÉTARTRANT

Page n. 2 de 4



GENERATION FUTURE

Fiche de Données de Sécurité DÉTARTRANT ANTICALCAIRE POUR FERS À REPASSER

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence	Ambre limpide liquide
Odeur:	caractéristique
pH:	env 2 sol 10 g/L
Point de fusion:	pas applicable
Point d'ébullition:	env 100°C
Point éclair:	pas inflammable
Inflammation solides/gaz:	pas applicable
Propriétés explosives:	pas applicable
Propriétés comburantes:	pas applicable
Pression de vapeur:	pas applicable
Densité relative:	pas applicable
Hydrosolubilité:	soluble
Liposolubilité:	insoluble
Coef. de répartition(n-octanol/eau):	pas applicable
Densité des vapeurs:	pas applicable

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter:
Stable dans des conditions normales.

Substances à éviter:
Aucune en particulier.

Dangers de décomposition:
Aucun.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Tenir compte de la concentration de chaque substance afin d'en évaluer les effets toxicologiques dérivant de l'exposition au produit.

Ci-dessous sont reportées les informations toxicologiques relatives aux principales substances présentes dans le produit:

Le produit ne contient pas de substances avec une considérable importance toxicologique.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Utiliser le produit rationnellement en évitant de le disperser dans la nature.

Liste des substances contenues dangereuses pour l'environnement et relative classification:

5% - 15% acide amidosulfurique
N.67/548/CEE: 016-026-00-0 CAS: 5329-14-6 EC: 226-218-8
R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
REGLEMENT (CE) NO 648/2004 - CONTIENT: pas sujet

Classification rapporté aux matières premières concentrées utilisées pour la réalisation du produit fini



GENERATION FUTURE

Fiche de Données de Sécurité DÉTARTRANT ANTICALCAIRE POUR FERS À REPASSER

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Récupérer si possible. Opérer en respectant les dispositions locales et nationales en vigueur.

Se référer aux normes suivantes lorsqu'elles sont applicables: 91/156/CEE, 91/689/CEE, 94/62/CE et amendements successifs.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Pas applicable

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Directive du Conseil 1999/45/CE (Classification, emballage et étiquetage des préparations dangereuses). Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH).

Qualité spéciale:

Fiche de donnée de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.

Se référer aux normes suivantes lorsqu'elles sont applicables:

Règlement (CE) no 648/2004 (Détergents).

Directive 2003/105/CEE ('Activités liées aux risques d'accidents graves') et amendements successifs.

16. AUTRES INFORMATIONS

Text of R phrases referred to under heading 3:

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Principales sources bibliographiques:

ECDIN - Environmental Chemicals Data and Information Network - Joint Research Centre, Commission of the European Communities

SAX's DANGEROUS PROPERTIES OF INDUSTRIAL MATERIALS - Eight Edition - Van Nostrand Reinold

ACGIH - Threshold Limit Values - 2004 edition

Les informations contenues se basent sur nos connaissances à la date reportée ci-dessus. Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas de garantie d'une qualité particulière.

L'utilisateur doit s'assurer de la conformité et du caractère complet de ces informations par rapport à l'utilisation spécifique qu'il doit en faire.

Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.
